

CONSEIL D'ECOLE

12 Juin 2015 – COISEVAUX

PRESENTS	MAIRIES BOURQUIN Robert (COISEVAUX) LAUCHER André (TAVEY) GILLE Grégoire (TREMOINS)	DDEN JEUDY Marie-Jeanne	PARENTS BOUCHE Estelle CHARTON Anne COOLS Céline GREF Coralie NINOT Matthieu QUIRICI Gérard VALLEY Cécile	ENSEIGNANTS BANDELIER Anne-Laure CHAGROT Sylvie CLERC Valérie GATT Christelle GUYOT Catherine GUYOT Philippe PALLARO Caroline SANCHEZ Nathalie VILELA Sylvie
EXCUSES	BOULLEE Luc (VERLANS), VARESCHARD Dominique (HERICOURT), SIRJEAN Célia, FONTAINE Delphine (parents d'élèves)			

Début du Conseil d'Ecole : 17 h 30

1 – BILAN DE L'ANNEE 2014 - 2015

✚ 2.1 ORIENTATIONS EN FIN D'ANNEE

- ✓ 21 élèves de CM2 sur 21 passent en 6^{ème} (20 au Collège Curie, 0 au Collège Saint-Joseph, 1 au Collège Vauban de Belfort (sport-études)).
- ✓ 3 élèves sur ces 21 ont demandé leur inscription à la classe bilangue, 18 ont choisi l'anglais seul.

✚ 2.2 EMPLOI VIE SCOLAIRE

Cette année, notre école a bénéficié de l'aide d'un emploi CUI-AVS (Séverine PELLETRET) pour les élèves en difficulté. Le contrat est arrivé à son terme et Séverine ne sera plus présente l'an prochain. Notre école bénéficiera d'un nouvel emploi CUI-AVS à la rentrée prochaine.

✚ 2.3 SPORTS

Piscine pour les élèves de CE2, CE1 (une quinzaine de séances par classe dans l'année)

En 2015-2016, le créneau devrait être maintenu le lundi matin de 9 h 30 à 10 h 30.

Rappel : cette activité est totalement prise en charge par la ville d'Héricourt (bus, maître-nageur, locaux).

Interventions d'un animateur sportif (8 ou 9 séances par classe en moyenne)

En 2014-2015, les séances n'ont quasiment pas eu lieu : congé maladie du maître-nageur qui a été remplacé par l'animateur sportif.

Aucune information d'une telle activité pour la prochaine rentrée n'a été diffusée pour le moment.

Rappel : cette activité est totalement prise en charge par la ville d'Héricourt (animateur, déplacement).

✚ 2.4 ACTIONS CITOYENNES ET CULTURELLES A L'ECOLE

DATES	ACTIONS	TPS/PS	PS/MS	GS	CP/CE1 (1)	CP/CE1 (2)	CE2	CM1	CM2
18/09/14	Portes ouvertes à l'école de musique				X CE1	X CE1	X		
26/09/14	Spectacle des 3 Chardons « Antoine et les étoiles »	X	X	X					
Nov/déc	Animation « A la découverte des oiseaux » par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises (MNVS)							X	X
04/12/14 05/12/14	Exposition saxophone à la Halle de Cavalerie						X	X	X
11/12/14	Spectacle de Noël offert par les Amis des Ecoles	X	X	X	X	X	X	X	X
19/12/14 20/02/15 17/04/15	« Contéchanges » par la compagnie « A la lueur des contes »			X			X		
13/01/15	Spectacle de marionnettes par la Compagnie des Contes perdus de Ronchamp	X	X	X					
14/01/15	Atelier marionnettes par la Compagnie des Contes perdus de Ronchamp	X	X	X					

DATES	ACTIONS	TPS/PS	PS/MS	GS	CP/CE1 (1)	CP/CE1 (2)	CE2	CM1	CM2
03/02/15 09/02/15	« Trions nos déchets » par le SYTEVOM et la MNVS				X				
09/02/15 16/02/15 17/02/15	« Trions nos déchets » par le SYTEVOM et la MNVS			X					
13/02/15	Visite du Collège Pierre et Marie Curie								X
13/04/15 20/04/15	« Trions nos déchets » par le SYTEVOM et la MNVS					X			
24/04/15	Portes ouvertes Ecole de Musique d'Héricourt						X	X	X
29/05/15	Spectacle Ecole qui Chante				X	X	X	X	X
06/06/15	Opération « Coq en balade » à Trémoins (*)		X	X	X	X	X	X	X
23/06/15	Présentation du saxophone				X	X			
19/06/15	Rencontre intergénérationnelle		X						
26/06/15	Spectacle « maternelle »		X	X					

(*)M. GILLE, maire de Trémoins tient à remercier chaleureusement les enfants et l'équipe enseignante pour leur participation à cette action. Il présente au Conseil d'Ecole le livre qui a été réalisé avec les contributions des habitants et de l'école et qui sera inséré sous le coq lundi 15 juin à 8 h 30 pour plusieurs décennies.

M. GUYOT précise que de telles opérations sont d'excellents supports d'enseignement dans les classes, notamment au niveau de la sensibilisation au temps qui passe (passé, présent et futur), aux liens intergénérationnels, mais aussi au niveau de la connaissance du patrimoine et de l'histoire locale. Elles enrichissent également les supports d'expression tant orale qu'écrite.

✚ 2.5 SORTIES SCOLAIRES

- ✓ TPS/PS : pas de sortie
- ✓ MS : visite de la ferme de M. Prudent à Coisevaux, vendredi 3 avril
- ✓ CE2 et CM1 : Musée des Beaux Arts et Citadelle de Belfort, vendredi 15 mai
- ✓ CM2 : Mine et musée, chapelle de Ronchamp, vendredi 22 mai
- ✓ CP/CE1 : Parc botanique de la Cude à Mailleroncourt-Charette, vendredi 5 juin
- ✓ MS / GS : jeu de piste à Coisevaux, jeudi 2 juillet après-midi

✚ 2.6 COOPERATIVE SCOLAIRE

L'ensemble de toutes les actions menées par l'école, l'équipement en matériel sportif, en jeux de cour, en livres ne pourraient être réalisés sans la participation très active de l'Association des Amis des Ecoles et les subventions accordées par le SIVU. Cette année, les enfants ont à nouveau bénéficié d'un spectacle de Noël mis en place par les Amis des Ecoles, d'une après-midi récréative à Trémoins. Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette organisation. Merci également aux familles qui ont répondu présentes aux nombreuses sollicitations pour accompagner des groupes d'enfants.

Les démarches administratives de création de l'association « La Cagnotte » sont terminées (dépôt des statuts au Journal Officiel, ouverture d'un compte bancaire). Elle interviendra en remplacement de l'adhésion à l'OCCE dès la rentrée de septembre 2015. Elle sera couverte par un contrat d'assurance collectif auprès de la MAE.

2 – EFFECTIFS ET REPARTITIONS 2015 - 2016

188 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2015 : 96 garçons – 82 filles.

Répartition prévisionnelle par commune de résidence en 2015 - 2016

BYANS	6
COISEVAUX	25
HERICOURT ST VALBERT	5
TAVEY	51
TREMOINS	33
VERLANS	23
AUTRES	42
TOTAUX	188

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	Totaux	Dérogations
TPS + PS Mme CHAGROT	1	24									25	1 + 4
PS + MS Mme SANCHEZ		3	21								24	6
MS + GS Mme GUYOT			4	14							18	2 + 3
CP Mme CLERC					25						25	8
CE1 Mme GATT					1	25	1				27	3
CE2 Mme VILELA						1	20				21	9
CM1 Mme BANDELIER								26	1		27	3
CM2 M. GUYOT									20	1	21	2
Totaux	1	27	25	14	26	26	21	26	21	1	188	42

3 – RENTREE 2015 - 2016

4.1 ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE (IDENTIQUE A CELLE DE 2014 – 2015)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
MATIN	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15
APRES-MIDI	13 h 15 – 15 h 30	13 h 15 – 15 h 30		13 h 15 – 15 h 30	13 h 15 – 15 h 30
APC (29 semaines)		15 h 30 – 16 h 45			

Comme l’an dernier, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront organisées par les enseignants pour des groupes restreints d’élèves :

- ✓ difficultés dans les apprentissages,
- ✓ accompagnement du travail personnel des élèves,
- ✓ activités prévues par le projet d’école ou, le cas échéant, en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT).

4.2 RENTREE TOUTE PETITE SECTION ET PETITE SECTION

La rentrée des enfants de Toute Petite Section (TPS) et de Petite Section (PS) de maternelle s’échelonne sur trois jours : le mardi 1^{er} septembre sera accueilli le premier tiers de la classe, le mercredi 2 le deuxième tiers et le jeudi 3 septembre le dernier tiers. Les familles ayant fourni une adresse courriel seront informées de la date de rentrée de leur enfant par cet intermédiaire.

Mme CHAGROT organisera une visite-présentation de sa classe à destination des nouveaux inscrits le vendredi 19 juin à 17 h.

4 – QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS D’ELEVES

4.1 CARTE SCOLAIRE 2015 - 2016

Merci à l’équipe enseignante pour son message d’alerte en avril sur la fermeture éventuelle d’une classe à la rentrée 2015, et merci aux familles y ayant répondu pour leur mobilisation auprès de leurs voisins. Cette mobilisation / implication nous a permis de maintenir nos 8 classes.

Pouvez-vous nous faire un état des lieux des effectifs prévus par classe pour la prochaine rentrée ?

Réponse : voir plus haut

4.2 CLASSES DE CP/CE1

Actuellement, il y a 2 classes à double niveau CP/CE1. Ce double niveau sera-t-il reconduit à la rentrée prochaine ? Si oui, sous quelle forme : CP/CE1 ou CE1/CE2 ?

Réponse : voir plus haut

✚ 4.3 ECOLE QUI CHANTE

Cette manifestation a été largement appréciée par les personnes présentes : un grand merci à toute l'équipe enseignante, ainsi qu'aux personnes qui ont permis la réalisation de cet événement.

A noter, le regret de certaines personnes de ne pas voir cette manifestation positionnée après 17 h 30 ou un samedi matin (avant la kermesse ?).

Réponse : voir réponse apportée à la même question le 14 juin 2013. « **Il est complètement inenvisageable que les enseignants organisent « Ecole qui Chante » un soir, un samedi matin ou, d'une manière générale, en dehors des horaires scolaires.** » Cette réponse restera la même tant que les horaires de l'école seront ceux qui existent actuellement ou que l'équipe enseignante revienne sur sa position. Par conséquent, cette question ne sera plus mise à l'ordre du jour du Conseil d'Ecole.

✚ 4.4 SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE

En préambule, la sécurité aux abords de l'école nécessitant l'implication de TOUS, nous demandons aux personnes venant déposer ou rechercher les enfants de respecter le code de la route (vitesse, panneaux, etc.) et de ne pas hésiter à utiliser le parking de la salle des fêtes.

Précisions de M. GUYOT :

- ✓ Le Conseil Départemental a mis en place la signalisation « zone 70 » au niveau de l'intersection D128 – D9.
- ✓ Un courrier a été adressé à la mairie de Coisevaux pour la sécurisation de l'intersection D128 – Chemin de la Louvière. Le Conseil Municipal n'a pas encore délibéré sur ce problème.

Question aux représentants du SIVU :

Nous avons déjà évoqué en septembre 2014 le fait que certains passages piétons aux abords de l'école n'étaient guère visibles. Pouvez-vous les repeindre ?

Réponse : la question ne concerne pas le SIVU mais la mairie de Coisevaux. Les travaux sont programmés.

5 – REMARQUES DES ENSEIGNANTS

✚ 5.1 ABSENTEISME ET RETARDS

Tout en étant bien consciente des difficultés d'organisation quand les deux parents travaillent avec des horaires différents, des difficultés budgétaires, l'équipe enseignante déplore le nombre de plus en plus important d'absences liées à des week-ends prolongés, à des départs en vacances anticipés ou des retours de vacances décalés, surtout lorsque ces absences programmées bien à l'avance, n'ont pas été signalées ou font l'objet d'excuses fantaisistes. Le calendrier scolaire est établi en général plusieurs années à l'avance et les familles sont invitées à prendre toutes dispositions pour faire coïncider leurs vacances avec les périodes « officielles ».

De même, malgré plusieurs mails de rappel au respect des horaires envoyés cette année, on ne peut que déplorer le nombre toujours aussi important d'enfants qui arrivent en retard, notamment en maternelle. Il est bien rappelé que 8 h 15 est l'horaire de début de l'enseignement dans les classes, pas l'heure d'arrivée sur le parking ou dans le couloir !

La ponctualité et l'assiduité facilitent les conditions d'enseignement et de vie scolaire, créent un climat favorable aux apprentissages et une bonne socialisation des élèves.

✚ 5.2 TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis plus de 25 ans maintenant, les problèmes de fonctionnement du transport scolaire ont toujours été pris en compte par M.GUYOT (et ses collègues) alors qu'ils ne sont absolument pas de sa responsabilité.

Or il s'avère depuis quelques mois, et cette année notamment, que ses interventions (retard aux arrêts, absence de responsable pour reprendre un enfant de maternelle, discipline et politesse dans le bus, sécurité au moment du départ et de l'arrivée du bus, enfants qui courent à côté du bus qui roule...) dérangent certaines familles qui lui ont rappelé que le transport scolaire n'était pas son problème.

M. GUYOT en a donc pris bonne note et a décidé il y a plus d'un mois de ne plus intervenir en quoi que ce soit au niveau des transports scolaires.

Désormais, comme cela a déjà été écrit dans un mail aux familles, tout problème lié au transport scolaire ne devra plus être communiqué à l'école et devra être porté à la connaissance du donneur d'ordre (le Conseil Départemental), du transporteur (Autocars Maron) ou des parents concernés.

M. GUYOT est désolé d'en arriver à une telle décision qui va à l'encontre de ce qu'il ressent, mais cette année, les limites de la politesse, de la correction et du respect ont été largement dépassées... Il espère que chacun trouvera une réponse à son problème auprès des personnes compétentes.